

Déclarations sur la politique étrangère de la Russie après la mort de Lénine

G. Tchitchérine

Source: *Le Temps*, 30 janvier 1924, p. 2.

Notre envoyé spécial nous télégraphie de Moscou : J'ai eu l'occasion de causer longuement, samedi soir, avec M. Tchitchérine à l'issue de 1a séance solennelle du congrès des Soviets de l'Union¹. Il me semblait intéressant à titre de document de savoir quelle influence pouvaient exercer sur la politique extérieure de la Russie la mort de Lénine et les discussions qui l'ont précédée, discussions au cours desquelles furent émises des opinions parfois assez différentes de celles qui paraissaient être jusqu'ici les idées directrices du gouvernement russe.

« Des déclarations de ma part, m'a dit le commissaire aux affaires étrangères, sur notre situation générale au moment actuel me paraissent, en effet, utiles. La multiplicité des déclarations et appréciations qui remplissent les pages de nos journaux et qui reflètent non point la pensée officielle gouvernementale, mais les idées particulières de différentes personnalités ; parfois même influentes, peut créer à l'étranger une imprécision erronée.

Je voudrais vous exposer brièvement les idées fondamentales de notre politique extérieure, telles qu'elles existent et qu'elles continuent à nous guider. Lénine nous a tracé la voie que nous suivons et que nous continuerons à suivre.

L'idée principale de notre politique est celle dont nous parlons sans cesse, l'idée de la paix. Nous voulons la paix nous-mêmes, nous voulons contribuer à la paix générale. Mais cette idée fondamentale que comporte-t-elle d'une façon positive ? Nous l'avons répété à satiété et j'ai eu le plaisir de vous le dire-moi-même à Gênes². Notre politique de paix est une politique de production. Nous disons, à nos masses que la République soviétiste, c'est la paix. La paix, non seulement pour le développement de nos forces productives, mais aussi pour le développement de la production mondiale dont la nôtre est une partie inséparable. Ces idées, que nous défendions déjà à Gênes, sont une des créations fondamentales du cerveau de Lénine. C'est pour hâter le développement de nos forces productives qu'il a inauguré à l'intérieur la nouvelle politique économique et à l'extérieur la coopération économique

1 Il s'agit du IIe Congrès des Soviets de l'URSS qui s'est tenu à Moscou du 26 janvier au 2 février 1924. Les séances des 27 et 28 janvier furent suspendues en raison des funérailles de Lénine. 2124 délégués ont participé à congrès qui adopta, entre autres, la nouvelle Constitution soviétique.

2 La « Conférence économique et financière internationale » de Gênes s'est tenue du 10 avril au 19 mai 1922 et était destinée à résoudre les questions de la reconstruction économique et du système commercial et financier international mis à mal par la Première guerre mondiale. Les puissances impérialistes voulurent en vain imposer à la Russie soviétique le paiement de toutes les dettes tsaristes et le retour des entreprises nationalisées à leurs propriétaires étrangers. L'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence de Gênes fut finalement renvoyé à une « conférence des experts », réunie à La Haye en juin-juillet 1922, mais qui n'aboutit également à aucun résultat.

avec le capital étranger.³ Attirer ce dernier sur la base d'un accord satisfaisant pour les deux parties, partager avec lui les avantages sans devenir son vassal, voilà une des idées les plus importantes de Lénine. Elle reste notre programme pour l'avenir.

Notre idée de la paix générale comporte des aspects plus vastes encore. Ainsi que nous l'avons dit à Gênes et à Lausanne⁴, nous voulons contribuer au bien-être des grandes masses de tous les pays. Nous voulons, dans la mesure de nos forces, leur épargner les horreurs de la guerre, leur alléger le fardeau des armements. Mais, nous l'avons aussi répété : nous ne sommes point des disciples de Tolstoï ; nous ne pratiquons point la non-résistance. Notre paix n'est point la paix à tout prix. Nous voulons laisser vivre les autres, mais nous voulons vivre nous-mêmes. Nous sommes sur le qui-vive et notre magnifique armée est prête à parer à toutes les éventualités. L'intégrité de nos frontières, la sécurité de nos côtes, celle de nos eaux, le libre usage de nos routes maritimes, de nos communications fluviales et autres, voilà à quoi nous aspirons.

Notre politique repousse toute visée de conquête, d'oppression, d'exploitation des autres peuples, d'expansion militaire ou coloniale, de violence ou de cupidité. Nous n'entrons point avec d'autres gouvernements en des combinaisons agressives ou portant préjudice à d'autres peuples. Mais des combinaisons politiques d'ordre purement défensif ne sont point forcément étrangères à notre système. L'avenir y apportera des précisions actuellement inexistantes encore.

Ces précisions ont existé dès le premier moment dans notre politique orientale. Nous l'avons exposée à Lausanne ; elle reste et restera en vigueur dans les mêmes termes. Jadis on opposait la politique des principes à celle des intérêts réels. Chez nous, cela fait un. Nos intérêts vitaux sont le mieux sauvegardés par la mise en action de nos principes.

Ce n'est point notre faute si, avec l'Angleterre, nous n'avons pas fait plus de chemin. Dès le premier moment, nous avons recherché avec elle un accord politique conforme à nos principes et un plus grand développement de nos relations commerciales. Vivre et laisser vivre les autres, peut-être, sur cette base, qui fut toujours la nôtre, pourrions-nous nous entendre avec le gouvernement travailliste. Je l'espère fermement. Nous fûmes toujours et sommes toujours prêts à un tel accord, bien entendu, nos principes restant saufs. Un premier pas va être fait. Ce sera un commencement. L'avenir montrera le reste. Au moment où je vous parle, j'ignore comment se résoudra la question de notre reconnaissance⁵. Quoi qu'il arrive, des accords sur toute une série de questions sont inévitables avec l'Angleterre. Je regrette que, pour la France, la question des dettes et de la propriété nationalisée ait été poussée au premier plan. Cette question obstrue la solution de toutes les autres.

Au lieu de nous buter à des barrières pour le moment infranchissables, pourquoi ne pas développer notre commerce, si cela nous apporte des avantages réciproques ? Pourquoi ne pas nous entendre sur des questions politiques où nous pourrions nous être utiles mutuellement ? L'affaire Bounatian-Optorg⁶ démontre à quel point un accord commercial semblable à celui que nous avons avec les autres

3 La Nouvelle politique économique (NEP, *Novaïa èkonomitcheskaïa politika*) fut adoptée par le Xe Congrès du Parti communiste en mars 1921 afin de remplacer les mesures économiques du « communisme de guerre ». Avec l'adoption de la NEP, conçue par Lénine comme une « retraite forcée », les relations marchandes sont devenues la forme principale des rapports entre l'industrie nationalisée et l'économie paysanne. La NEP offrait également des concessions aux capitaux étrangers afin de relancer la production agricole et industrielle dévastées par la guerre.

4 La « Conférence internationale sur les problèmes du Proche-Orient » fut organisée par l'Angleterre, la France et l'Italie et s'est tenue à Lausanne du 20 novembre 1922 au 24 juillet 1923, avec une longue interruption après janvier 1923. Outre la signature d'un traité de paix entre la Turquie et les puissances de l'Entente, la Conférence déboucha sur une Convention sur le régime des Détroits, autorisant le libre passage des navires de guerre et marchands portant n'importe quel pavillon, ce à quoi la délégation soviétique s'était opposée car mettant en péril la sécurité des pays riverains, à commencer par la Turquie et la Russie. Les Républiques soviétiques finirent par signer la Convention mais sans la ratifier.

5 La reconnaissance « de jure » de l'URSS par le gouvernement travailliste britannique est survenue le 1er février 1924.

6 En mars 1921 les services du Commerce Extérieur de Rostov-sur-Don vendirent à la Société Française de

est désirable avec la France. Si nous avons été forcés de diminuer notre représentation commerciale et le volume de nos affaires en France, c'est pour diminuer aussi les occasions de conflit qui, forcément, seraient engendrées par la situation actuelle.

Un agent commercial français à Moscou, un représentant de notre *Vnechtorg*⁷ à Paris, un accord préliminaire rendant le commerce possible, cela n'est pas suffisant comme base durable pour le plein développement des relations économiques entre deux grands pays. Mais cela serait un premier pas, un provisoire acceptable. Quant à nos dettes, la seule solution de cette question paraît être celle qui, par des crédits suffisants, nous rendrait possible la mise en valeur rapide de notre pays. Mais donner des promesses en supposant tacitement que nous ne payerons pas, une telle manœuvre est pour nous inacceptable. Nous ne prendrons pas sur nous des fardeaux que nous ne pourrions pas porter et nous nous refusons à tromper par des promesses fallacieuses la masse des petits créanciers qui regardent vers nous.

Le traité franco-tchèque⁸ et les commentaires de presse qui l'ont accompagné font ressortir le rôle médiateur de la Tchécoslovaquie. Nous avons toujours, en principe, désiré les ententes directes sans médiateur, mais le rôle sympathique de la Tchécoslovaquie aura encore son importance. Les traits distinctifs de sa politique ne nous échappent pas. Il faut seulement qu'elle cesse d'abriter et de nourrir nos contre-révolutionnaires.

Avec l'Italie, nous sommes en bonne voie⁹. Tant d'intérêts communs, politiques et commerciaux, poussent nos pays l'un vers l'autre, que le rapprochement est dans la force des choses.

Un réalisme politique, reposant sur certains principes fondamentaux, et ces derniers découlant de notre situation même, de la force des choses, telle est la politique que nous a léguée Lénine, et que nous continuerons à suivre. »

Ces déclarations du Commissaire des Affaires étrangères sont évidemment très différentes comme fond et comme forme, du discours récent dans lequel un membre important du parti communiste russe assurait que, même le premier ministre MacDonald, marcherait toujours à quatre pattes devant la bourgeoisie britannique. Mais on peut penser que de sérieuses difficultés ne manqueront pas de s'élever entre l'Angleterre et la Russie, lorsqu'il faudra aborder la question des dettes et des propriétés britanniques nationalisées, et surtout la question du monopole du commerce extérieur de la Russie et celle de l'action commerciale russe sur les marchés orientaux. Il convient donc, semble-t-il, de ne pas s'exagérer la portée des premiers actes du nouveau gouvernement britannique à l'égard de la Russie.

Commerce en Gros avec la Russie (Optorg) un stock de déchets de soie qui fut expédié à Marseille. Là, des émigrés russes, les frères Bouniatian, réclamèrent cette marchandise comme leur ayant été saisie en 1919 par voie de réquisition. Vers la mi-décembre le tribunal de la Seine, considérant que les actes de nationalisation du gouvernement des Soviets ne pouvaient avoir force de loi tant que ce gouvernement n'est pas reconnu « de jure » par la France, trancha le litige en faveur des émigrés blancs.

7 Commissariat du peuple au Commerce extérieur.

8 Il s'agit du traité franco-tchécoslovaque signé le 25 janvier 1924 actant des « *garanties réciproques de sécurité contre une agression éventuelle, et en vue de la défense de leurs intérêts communs* ».

9 Un Traité de commerce et de navigation soviéto-italien fut signé le 7 février 1924, il rétablissait les rapports diplomatiques et consulaires entre l'Italie et l'URSS, rompus après l'arrivée au pouvoir de Mussolini.